

CONSEIL D'ECOLE

Jeudi 8 novembre 2018 - 17h30

Présents:

- Enseignants: Mmes GUITTON-GRANDE, CHOULY, DEVARENNE, DUPRE, FLAMAND, PETIT.
- Mairie: M. RAGNARD (Adjoint au maire), Mme BAUDIN, Mme BARDET (DGS), Mme TRANCHANT (service jeunesse)
- Garderie périscolaire: Mme CHIROL - Mme GAUTIER
- DDEN: M. ROUX dit RICHE
- Délégués parents: Mmes BAUDONET, BOUGRIEN, DUCHIER-BURLAUD, ECAROT, TONOSI.
- Excusées: M. FRANCOIS (Inspecteur Education Nationale), M. BERNARD (enseignant), Mme HURTADO et M. GAUTIER (parents délégués)

1) Résultat des élections et accueil du nouveau conseil :

230 électeurs - 107 votants, soit un taux de participation de 46,52 %.

88 suffrages exprimés - 19 bulletins blancs ou nuls : 6 sièges sont pourvus.

Sont élus titulaires: -Mme BAUDONET

-Mme DUCHIER-BURLAUD

- Mme ECAROT

- M. GAUTIER

- Mme HURTADO

- Mme TONOSI

Mme BOUGRIEN est suppléante.

Merci à Mme Ecarot présente pour le dépouillement.

Rappel du rôle du Conseil d'Ecole:

Ce conseil est constitué pour une année scolaire. Il se réunit au moins une fois par trimestre et obligatoirement dans les 15 jours qui suivent la proclamation des résultats aux élections des représentants des parents (décalage en raison du calendrier des vacances scolaires).

Le Conseil d'Ecole vote le règlement intérieur et adopte le projet d'école.

Il donne son avis et fait des suggestions sur le fonctionnement de l'établissement et sur toutes les questions qui intéressent la vie de l'école (intégration d'enfants porteurs de handicap, activités périscolaires, restauration scolaire, hygiène scolaire, sécurité des enfants...).

Il est composé de membres de droit : la Directrice de l'école (qui en est la présidente), les enseignants, l'Inspecteur de l'Education Nationale, le Maire (ou son représentant) et un membre du Conseil Municipal, un maître RASED, un représentant DDEN, les représentants des parents d'élèves élus.

La directrice peut inviter d'autres personnes si elle l'estime nécessaire (partenaires, intervenants...).

Rôle du DDEN : parole à M Roux dit Riche

M. Roux dit Riche rappelle la mission des DDEN (Délégués Départementaux de l'Education Nationale) : nommés par le DASEN, les DDEN siègent aux conseils d'écoles ainsi qu'au CDEN. Leur rôle est de relever les différents besoins d'une école (matériels, transports, sécurité, etc...). Chaque mois de février, une visite est faite des différentes écoles charnaysiennes, visite qui donne lieu à un rapport puis à une présentation de ce dernier en commission.

M. Roux dit Riche rappelle l'implication des DDEN dans les projets « Apprendre en jardinant » et « Ecoles qui chantent ». Les classes de la maternelle La Coupée ainsi que les élèves de CP et ULIS participeront au concert qui aura lieu le 27 mai 2019.

2) Bilan de la rentrée scolaire

- Effectifs : A la rentrée de septembre, 141 élèves étaient présents. (Augmentation des effectifs de 7 élèves par rapport à la rentrée dernière.)

Plusieurs inscriptions ont eu lieu pendant l'été, ce qui nous a obligé à modifier la répartition pédagogique des classes.

Juste avant les vacances de Toussaint, nous avons eu 1 nouvel élève inscrit et 3 radiations. A ce jour, l'effectif est donc de 138 élèves.

Répartition par classe :

CP : 24

CP/CE1 : 6 + 19 = 25

CE2/CM1 A : 16 + 11 = 27

CE2/CM1B : 14 CE2 + 13 CM1 = 27

CM2 : 28

ULIS : 7

Cette année, la rentrée a été difficile au niveau matériel suite à un soucis avec les commandes faites. Certaines classes ont débuté l'année sans cahier ni manuels scolaires.

- Enseignants : 7 enseignants, 6 titulaires et M. BERNARD qui assure les compléments de service de Mme PETIT le lundi et de Mme FLAMAND le mardi.

- AE-SH (Accompagnante des Elèves en Situation de Handicap) : 2 personnes, 1 pour le dispositif ULIS, l'autre pour un élève en classe de CP.

L'équipe enseignante remercie la municipalité qui a mis cette année encore à disposition de l'école Mme Piguet qui assure 2 fois 2heures par semaine le fonctionnement de la BCD.

3) Restaurants scolaires: pas de représentant des restaurants scolaires.

4) Garderie municipale :

Parole à Mme Chirol : pas de remarques particulières.

Question d'un parent : Une famille aborde le petit déjeuner à la garderie : « Le service de la garderie propose à l'enfant de prendre le petit déjeuner le lundi matin à la garderie, ce

qui est très bien pour ceux dont les parents n'ont pas le temps. Par contre, on impose le prix de 2€13 même si l'enfant ne déjeune pas à la garderie. Les parents n'ont plus le choix, et dans ce cas-là, pourquoi cette décision, et pourquoi le lundi ? »

Réponse de M. Ragnard et Mme Bardet : Le petit-déjeuner du lundi est un test. Il s'agit du matin où l'on dénombre le plus d'enfants qui n'ont pas pris de petit-déjeuner. La gestion entre les enfants qui ne mangent pas et ceux mangent est trop difficile d'où le tarif unique. L'utilisation d'un système de ticket a été pensée mais elle est également trop difficile à mettre en œuvre.

Comme il s'agit d'un test, les parents ayant recours à la garderie seront destinataires d'un mail (pour expliquer la démarche) ainsi que d'un questionnaire pour savoir s'ils souhaitent ou non que ce service continue.

Une enseignante demande si un brossage des dents est effectué après le petit-déjeuner.

Réponse de Mme Chirol : pas actuellement, mais il est possible de le mettre en place.

Parole à Mme Verchère, Kinésiologue : présentation de l'activité Brain gym.

Activité dispensée les jeudis et vendredis matin pendant l'heure de garderie du matin.

L'activité Brain Gym (ou gym du cerveau) a pour but de faciliter la communication entre le corps et le cerveau et de favoriser les apprentissages et la concentration. L'idée est de préparer au mieux les enfants pour la journée et d'acquérir des outils simples pour les aider (gestion de la fatigue, des émotions).

Il s'agit de mouvements simples pour se détendre, se donner de l'énergie, de mouvements respiratoires.

5) Association « Les Petits Lutins de la Coupée »

L'équipe enseignante remercie l'association « Les Petits Lutins de la Coupée » pour le chèque de 1700 € versé au profit de la coopérative scolaire.

Avec cette somme, les enseignantes ont acheté : 4 vidéoprojecteurs, 5 paires d'enceintes pour les ordinateurs, un répéteur wifi et un poste lecteur CD.

Parole aux représentantes de l'association, Mmes Duchier-Burlaud et Baudonet :

maintien des ventes de crêpes avant les vacances scolaires ainsi que de la vente de sapin.

D'autres actions sont à venir. L'assemblée générale aura lieu fin novembre-début décembre avec une réélection du bureau et une modification des statuts. La date exacte sera communiquée prochainement aux parents. Pas de demande d'adhésion des familles cette année.

6) Règlement intérieur et Charte de la Laïcité.

Dans le paragraphe 2, ajout d'un article sur l'utilisation du téléphone portable.

Discussion au sujet du paragraphe 3 (sortie des élèves). Suite au mot distribué aux familles concernant l'autorisation de sortie des élèves (autorisation via le portail famille) se pose la question du contrôle des sorties. Etant donné le nombre d'élèves qui sortent de l'école en même temps (entre 120 et 130 élèves), il est impossible pour les enseignantes de « filtrer » les élèves qui peuvent repartir seuls à pied et ceux qui

doivent rester dans l'enceinte de l'école pour attendre leurs parents. Une sortie décalée de chaque classe serait beaucoup trop longue, et la gestion par le personnel de mairie semble également compliquée, sachant que les personnels s'occupent déjà des élèves en garderie.

Il est décidé de ne pas modifier le paragraphe 3 : « Dès la sortie de l'école, les enfants sont placés sous la responsabilité de leurs parents ou du personnel de garderie si l'enfant y est inscrit. » Un courrier conjoint mairie-école est prévu pour informer les parents.

Vote du règlement intérieur : adopté à l'unanimité.

7) Projets pour l'année scolaire :

- Activités Pédagogiques Complémentaires :

Les APC ont commencées le lundi 24 septembre. Elles sont proposées de 16h30 à 17h30, selon un calendrier établi en conseil des maîtres.

Cette année, à la demande de Monsieur le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale, les APC seront exclusivement consacrées à l'apprentissage de la compréhension de l'écrit.

- Enseignement des langues :

Le dispositif « Enseignement de l'allemand seconde langue vivante » en CM2 pourrait être reconduit cette année en fonction de la disponibilité de la professeure d'allemand du collège Bréart, Madame Sirro, et des moyens budgétaires.

Le conseil d'école doit se prononcer pour ou contre cet enseignement.

Vote : Adopté à l'unanimité.

Cette année, dans le cadre de l'enseignement de langue et culture d'origine (ELCO), il a été proposé aux familles concernées des cours d'arabe. Cinq élèves de l'école y participent le mercredi matin, à la maison de Champgrenon. Ces cours sont proposés à partir du CE1.

Question : Un parent d'élève demande si ces cours sont uniquement proposés aux enfants de culture magrébine ou à tous.

Réponse de Mme Petit : ils pourront être proposés à tous dès l'année prochaine.

- Cycles sportifs : un cycle natation et un autre cycle sportif sont proposés à toutes les classes. Les enseignantes remercient la municipalité.

CP : gymnastique, CE1 : jeux collectifs avec ballon, CE2/CM1B (Mme Chouly) : pétanque, CM2 : tennis.

La classe de CE2/CM1 A (Mme Dupré) devait avoir un cycle football. Or, à la rentrée, l'intervenant s'est désisté. Nous sommes en attente de la proposition d'un autre cycle sportif par la mairie.

Les élèves du dispositif ULIS ont un cycle natation et sont inclus dans une classe ordinaire pour bénéficier du 2^e cycle sportif.

- Projet musique : durant 2 années scolaires, les classes bénéficieront de l'intervention de *Gérald Lapalus*, professeur à l'école de musique de Charnay. Nous remercions la municipalité pour ces interventions.

Chaque classe a 45 minutes de musique tous les 15 jours avec intervenant.

Le thème du projet est : faire ensemble, avec ses différences...

Apprentissage d'un répertoire de chants sur le thème du vivre ensemble, de chants qui ont accompagnés des étapes marquantes de notre histoire (en lien avec les combats pour la liberté).

Mise en musique de poèmes ou de textes (musique vocale, d'inspiration contemporaine)

Découverte et analyse d'œuvres musicales. Travail d'interprétation.

Mise en lien de l'univers sonore avec l'univers visuel.

Ce projet sur les différences et les contrastes sera également travaillé en classe dans différents domaines : arts visuels, éducation morale et civique, poésie, écriture de textes etc...

Projets par classe:

Classe de CP (Mme GUITTON-GRANDE):

- 3 élèves d'ULIS sont inclus en classe de CP sur différents temps.
- Les élèves ont passé les évaluations nationales (2 livrets en français et 1 en mathématiques) entre le 17 et le 28 septembre 2018. Les résultats ont été communiqués aux familles.
- Cycles sportifs : Sport au COSEC tous les mardis après-midi. Cycle « jeux collectifs avec ballons » jusqu'au 25 janvier, puis gymnastique tous les lundis après-midi jusqu'au 25 mars et enfin cycle « Natation » jusqu'à la fin d'année.
- Participation à la chorale avec l'école maternelle et la Classe d'ULIS. Un concert aura lieu le vendredi 14 décembre (salle de la Verchère).
- Participation à la fête de la science avec la classe d'ULIS du 2 au 12 octobre : réalisation d'expériences. Le 15 octobre, la classe a visité une boulangerie et a pu voir la fabrication du pain et du chocolat. Le mardi suivant, les élèves ont fabriqué leur propre pain.
- Les élèves empruntent un livre une fois par semaine à la bibliothèque de l'école, et une fois tous les 15 jours à la Bibliothèque de Charnay. Le 15 octobre, la classe s'est rendu à la bibliothèque de Charnay. Cela a été l'occasion de découvrir ce nouveau lieu ainsi que les albums « Prix livres en tête » auquel la classe va participer.

- Les élèves de CM2 font une lecture offerte tous les vendredis après-midi. En fin d'année, ce seront les élèves qui feront une lecture offerte aux camarades de la classe.
- Sortie à la cave à musique prévue pour un spectacle en décembre.

Classe de CP/CE1 (Mme PETIT) :

- Les élèves ont passé les évaluations nationales (2 livrets en français et 1 en mathématiques) entre le 17 et le 28 septembre 2018. Les résultats ont été communiqués aux familles.
-
- Le mardi 16 octobre, nous nous sommes rendus à la bibliothèque de Charnay. Cela a été l'occasion de découvrir ce nouveau lieu. Les bibliothécaires ont ensuite lu le début des albums « Prix livres en tête » auquel la classe va participer.
- Le vendredi 19 octobre, nous sommes allés au Cinémarivaux voir le film d'animation « Agatha, ma voisine détective », proposé par le CLEM.
- La classe est inscrite à un projet de circonscription « English weekly ». Durant la période des vacances de Toussaint aux vacances de Noël, chaque semaine, la classe va recevoir par internet des documents pour travailler sur certains thèmes en anglais : la famille, Thanksgiving, Noël. Les élèves devront réaliser des productions (sonores, visuelles) qu'ils posteront sur le site dédié à ce projet. Ils pourront également voir les réalisations des autres classes participantes.
- cycle « Jeux collectifs avec ballons » : du 8 novembre au 25 janvier.
- Cycle natation : du 28 janvier au 8 avril. Nous aurons besoin de parents accompagnateurs.
- Les 6 CP de la classe participent le mardi matin à la chorale en maternelle, avec la classe de CP et le dispositif ULIS.
- 2 élèves d'ULIS sont inclus en classe de CP/CE1.

Classe de CE2-CM1A (Mme DUPRE) :

- Les bibliothécaires de Charnay sont venues à l'école présenter les livres des albums du « Prix livres en tête » auquel la classe va participer. Une visite à la bibliothèque sera organisée prochainement.
- Le vendredi 19 octobre, sortie au Cinémarivaux pour voir le film d'animation « Agatha, ma voisine détective », proposé par le CLEM.

- Participation aux élections du CCE (Conseil Communal des Enfants). Il faut renforcer le lien entre le CCE et l'école : Les classes participantes pourraient émettre directement leurs idées au CCE.
- La classe est inscrite à un projet de circonscription « English weekly ». Durant la période des vacances de Toussaint aux vacances de Noël, chaque semaine, la classe va recevoir par internet des documents pour travailler sur certains thèmes en anglais : la famille, Thanksgiving, Noël. Les élèves devront réaliser des productions (sonores, visuelles) qu'ils posteront sur le site dédié à ce projet. Ils pourront également voir les réalisations des autres classes participantes.
- Echange de services avec les classes de CP-CE1 (Mme Petit) et ULIS (Mme Devarenne). Pendant ces temps, Mme Dupré s'occupe de l'enseignement de l'anglais, Mme Petit de l'histoire géographie et Mme Devarenne de jeux mathématiques.
- Cycle sportif : en attente
- 1 élèves d'ULIS inclus.

Classe de CE2-CM1B (Mme CHOULY) :

- 1 élèves d'ULIS inclus.
- Visite des nouveaux locaux de la bibliothèque de Charnay le vendredi avant les vacances et découverte des albums du « Prix livres en tête » auquel la classe va participer.
- Participation à « Ecole et cinéma » : trois films seront vus, le premier fin novembre.
- Participation aux élections du CCE (Conseil Communal des Enfants). Il faut renforcer le lien entre le CCE et l'école : Les classes participantes pourraient émettre directement leurs idées au CCE.
- Des lectures sont offertes aux élèves de PS le mardi après-midi. Les lectures sont accompagnées de questions.
- Cycle sportif : pétanque au 3^e trimestre.

Classe de CM2 (Mme FLAMAND) :

- Visite des nouveaux locaux de la bibliothèque de Charnay le 19 octobre 2018 et découverte des albums du « Prix livres en tête » auquel la classe va participer.
- Participation à « Ecole et cinéma » : le premier film sera vu le 26 novembre 2018. Les films permettront un réinvestissement en lecture, arts visuels, français.

- Participation aux élections du CCE (Conseil Communal des Enfants). Il faut renforcer le lien entre le CCE et l'école : Les classes participantes pourraient émettre directement leurs idées au CCE.
- Des lectures sont offertes aux élèves de moyenne section, grande section, ULIS et CP ainsi qu'aux élèves de la classe par un élève.
- Projet de classe sur la différence et la laïcité, travail à partir de la charte de la laïcité et participation le 6 décembre au projet de la mairie « l'arbre de la laïcité ».
- Cycles sportifs : Tennis jusqu'au 25 janvier, puis natation du 28 janvier au 8 avril.

Classe d'ULIS (Mme DEVARENNE) :

- Participation à « Ecole et cinéma » : le premier film sera vu le 4 décembre 2018.
- Participation au concours des sapins créatifs de la ville de Charnay.
- Participation à la chorale avec l'école maternelle et la Classe d'ULIS. Un concert aura lieu le vendredi 14 décembre (salle de la Verchère).
- Participation à la fête de la science avec la classe de CP du 2 au 12 octobre.
- Sortie à la cave à musique prévue pour un spectacle en décembre.
- Visite des nouveaux locaux de la bibliothèque de Charnay. Projet : se déplacer au moins une fois par mois à la bibliothèque.
- Participation au projet KOLIBRI : suivi de voyageurs tout au long de leur périple grâce à de petits films envoyés à la classe. Les voyageurs suivis l'année dernière seront prochainement rencontrés. Cette année, les élèves suivront le voyage d'une dame accompagnée d'un chien et d'un cheval.
- En janvier, la classe participera au projet NARRAMUS proposé par l'inspection académique. Il s'agit d'aider les enfants à comprendre des récits et à les mettre en voix. L'idée est de mélanger des élèves ordinaires avec des élèves en situation de handicap. Ce projet sera réalisé avec la classe de CP.
- Cycle natation en fin d'année.

8) Sécurité - Présentation du PPMS

Au cours de l'année scolaire, au moins 3 exercices concernant la sécurité dans l'école doivent avoir lieu :

- 2 exercices d'évacuation incendie. Le 1^{er} a eu lieu le jeudi 27/09. Evacuation dans le calme.
- au moins 1 exercice lié au Plan Particulier de Mise en Sûreté, dont 1 obligatoire attentat-intrusion.

Cet exercice aura lieu vendredi 9 novembre.

L'ensemble du territoire national est maintenu au niveau « Sécurité renforcée - risque attentat »

Le PPMS permet à l'équipe éducative de faire face à un accident majeur en attendant l'arrivée des secours et d'être prête à mettre en œuvre les directives des autorités.

Les risques majeurs peuvent être d'origine naturelle (tempête, inondation...), technologiques (nuage toxique...) ou être des situations d'urgence particulière (intrusion de personnes étrangères à l'école, attentats...)

Ces exercices permettent de répéter les postures (confinement ou évacuation) correspondant aux différents risques et sont adaptés aux âges des enfants.

Au quotidien, les enseignantes sont au portail lors de l'accueil des élèves afin de filtrer les personnes étrangères à l'école qui souhaiteraient rentrer.

L'équipe pédagogique renouvelle sa demande de 6 sacs à dos, afin de mettre les listes d'élèves, les médicaments des enfants qui ont un PAI et les brassards, au cas où nous devrions fuir l'école.

9) Travaux et équipements :

Equipements réalisés :

- Equipement informatique pour le dispositif ULIS : 1 ordinateur, 1 imprimante, 1 vidéoprojecteur, une paire d'enceintes.

Travaux, équipements souhaités et demandés:

- installation des vidéoprojecteurs dans les classes : les services techniques se sont engagés à procéder à l'installation d'ici les vacances de Noël.
- tasseaux en BCD pour afficher les productions des élèves.
- meuble qui ferme à clé pour ranger le matériel de Mme Piguet en BCD.
- changement du poste informatique de direction.

Budget 2019 : Le dispositif ULIS bénéficie actuellement du même budget qu'une classe ordinaire, à savoir : 28,5 € par élève + 57 € pour l'équipement de petit matériel. Avec 7 élèves, le budget n'est pas très conséquent. Nous souhaiterions que le dispositif ULIS bénéficie d'une ligne budgétaire supplémentaire de 250 € afin que Mme Devarenne puisse acheter du matériel et des jeux éducatifs nécessaires aux apprentissages.

Réponse : Mme Bardet demande de lui faire parvenir toutes les demandes.

10) Questions, remarques des parents :

1. Une famille demande s'il est possible de photographier les enfants en portrait individuel au profit de la coopérative scolaire.

Nous avons été destinataire fin juin, d'une note de service concernant l'argent à l'école, destinée à clarifier, dans le cadre légal, la gestion financière des écoles, des projets et des actions qu'elles mènent, seules ou en partenariat.

Le cas de la photographie est abordé : *« La photographie scolaire (de classe ou d'école) par un photographe professionnel, se justifie essentiellement par le fait de mettre à disposition des élèves un souvenir de leur classe. La photographie individuelle est autorisée dans la mesure où elle montre l'élève en « situation scolaire », en train d'écrire ou de peindre par exemple. Il est interdit de proposer aux familles des photographies d'identité. »*

De ce fait, nous ne ferons pas de photographies individuelles.

2. Une famille remercie les enseignantes et les personnels de l'école, pour leur travail et l'encadrement des enfants.

3. Une famille aborde le petit déjeuner à la garderie : *« Le service de la garderie propose à l'enfant de prendre le petit déjeuner le lundi matin à la garderie, ce qui est très bien pour ceux dont les parents n'ont pas le temps. Par contre on impose le prix de 2€13 même si l'enfant ne déjeune pas à la garderie. Les parents n'ont plus le choix, et dans ce cas là, pourquoi cette décision, et pourquoi le lundi ? »*

Voir réponse donnée au paragraphe 4) Garderie municipale

4. Une famille souligne la bonne organisation en CM2 entre Mme Flamand et M. Bernard, notamment sur la répartition du travail à la maison.

Dates des prochains Conseils d'Ecole : Jeudi 14 février et jeudi 6 juin, à 17H30.

La séance est levée à 19h20

La secrétaire de séance : Caroline Ecarot

La directrice : Adeline Petit